



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	13
votants	17

DELIBERATION

N° 93/2022

OBJET :

Demande de subventions
pour la réhabilitation de
deux anciens immeubles
SNCF

Le lundi 26 septembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Danielle GASTALDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Geneviève IDDA donne pouvoir à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK donne pouvoir à Audrey ROSSI, Karine BOETTI donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI donne pouvoir à Julia BONNET, André IPERT, Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire explique la nécessité de réhabiliter les deux anciens immeubles SCNF situés route Saint-Pierre, dont la Commune a récemment fait l'acquisition.

Le montant de cette opération est de 1 093 190 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Département à hauteur de 50% du montant total HT, et l'aide de l'État, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), à hauteur de 30% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions au Département et à l'État.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

AR Prefecture

006-210600235-20220926-2022_125-DE


Reçu le 30/09/2022

Publié le 30/09/2022

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

The seal is circular with the text "MAIRIE de BREIL-sur-ROYA" around the top and "06540" at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a castle tower and a sun.

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : RÉHABILITATION DE DEUX ANCIENS IMMEUBLES SNCF

DEPENSE :

Montant 1 093 190.00 € HT

RECETTES :

DÉPARTEMENT 50% 546 595.00 €
ÉTAT (DSIL) 30% 327 957.00 €
PART COMMUNE 218 638.00 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 26 SEPTEMBRE 2022



Maire,
Sébastien Olharan
Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20220926-2022_125-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022

